

CASTANET

www.castanet-tolosan.fr

Lien

BULLETTIN MUNICIPAL DE CASTANET-TOLOSAN



Féeries d'hiver : fêtes de fin d'année magiques

14 / 15

n° 95
JANVIER 2015



CASTANET
TOLOSAN

Vœux à la population

aux commerçants,
entreprises
et associations !



Judi 15 janvier 2015
à 19h30
Salle du Lac

5



sommaire

4 courrier du Maire

5 vie de ville

Téléthon, édition 2015

Droit de réponse de l'association sauvegarde
du quartier du Fort

Inauguration des nouveaux locaux du Secours
Populaire

10 vie municipale

Actualités du Conseil municipal

Expression des groupes politiques

Elections du Conseil municipal des jeunes

13 intercommunalité

Prévention routière au collège

14 ça bouge à Castanet

Féeries d'hiver

Comité de jumelage, voyage à Alboraya

Sport

De jeunes sportifs à l'honneur !



CASTANET
TOLOSAN

■ DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: A. Lafon ■ RÉDACTEUR EN CHEF P. Guzaq
■ COMITÉ DE RÉDACTION B. Armandary, M.-L. Chauvin, A. Fourmié, B. Hébrard
de Veyrinas, V. Maumy, M. Mauro, P. Paris, G. Rieunau ■ RÉDACTION S. Audouy, C.
Forestier-Karsenti, ■ SÉCRÉTARIAT DE RÉDACTION/INTERFACE WEB E. Llantia ■
Mairie de Castanet-Tolosan 29, avenue de Toulouse, BP82505, 31325 Castanet-
Tolosan cedex, tél. : 05 62 71 70 40, fax : 05 62 71 70 41 ■ CRÉDIT PHOTO
V. Laratta ■ CRÉATION Ogham ■ IMPRESSION Imprimerie Delort ISO 14001, ZI de
Vic, 2-4, rue de l'Industrie, 31320 Castanet-Tolosan ■ TIRAGE 7000 ex. sur papier issu
de forêts durablement gérées ■ Dépôt légal



8-9



12



14-15



l'édito

10 809 €, c'est le montant des dons récoltés en faveur du combat de l'Association Française contre les Myopathies. Cela grâce à la participation des associations et des Castanéens qui se sont mobilisés à l'occasion de la 28^e édition du Téléthon. Une édition marquée par un événement important pour notre commune, puisque **pour la première fois Castanet-Tolosan a accueilli le Centre d'appel 3637 dans sa nouvelle salle du Lac**. Je remercie le Lions Club d'avoir choisi notre Ville pour accueillir le centre de promesses, le seul en Haute-Garonne !

Une antenne locale du Lions Club s'est d'ailleurs récemment installée sur notre commune. Cette association à caractère humanitaire vient remplir les rangs de celles et ceux qui œuvrent déjà en faveur des plus démunis, notamment lors des fêtes de fin d'année. Soulignons ainsi le travail d'Enfance et Partage, de Goma Esperance, du Secours Catholique - Caritas ou encore du Secours Populaire qui, vous le lirez dans ces pages, a inauguré ses nouveaux locaux en octobre dernier.

Pour animer la ville durant les fêtes de fin d'année, des associations ont également organisé les traditionnels réveillons de la Saint-Sylvestre. En parallèle de ces événements associatifs, **la Ville a organisé pour la troisième année consécutive les Fêtes d'hiver. Cette manifestation a fait la joie des petits comme des grands.**

Au programme de nombreuses animations, le marché de Noël du Comité des fêtes et toujours la patinoire gratuite pour tous !

Côté sport, ce sont les jeunes des Cadets de l'Avenir Castanéen et ceux de l'école de football de l'Union sportive Castanéenne qui se sont fait remarquer ! Vous pourrez découvrir leurs exploits sportifs dans les pages de ce journal.

Plus international, le Comité de jumelage est lui aussi à l'honneur avec la signature d'un nouveau serment de jumelage avec la ville espagnole d'Alboraya. Le comité, qui rassemble une centaine de personnes, favorise au sein de l'Europe les échanges scolaires, sportifs, culturels, sociaux... au travers des différentes cultures partagées entre les pays jumelés.

Enfin, **la cérémonie des Vœux à la population se déroulera dans la salle du Lac, le jeudi 15 janvier 2015**. Ce sera l'occasion pour l'équipe municipale de remettre la médaille de la Ville aux Castanéens qui ont marqué l'année 2014.

En attendant de vous y retrouver, l'ensemble du Conseil municipal se joint à moi afin de souhaiter aux Castéennes et Castanéens une bonne et heureuse année 2015 !

Arnaud Lafon
Maire de Castanet-Tolosan



Le chancre coloré

J'ai lu dans la presse que la commune de Castanet-Tolosan est touchée par le chancre coloré des platanes. Je suis très attaché au canal du Midi et je déplore que la seule solution soit celle de couper ces arbres. Existe-t-il d'autres alternatives ?

A. L. : Le chancre coloré est un champignon microscopique qui s'attaque exclusivement aux platanes et les condamne dans les 5 ans maximum. Cette maladie est très contagieuse. Aujourd'hui, le chancre a atteint trois platanes se trouvant le long du canal du Midi à Castanet. Au regard des connaissances techniques et scientifiques actuelles, les Voies Navigables de France (VNF), seul décideur en la matière, doivent les abattre pour ralentir la maladie. Leur choix a aussi été dicté par des questions de sécurité. En effet ces arbres, déjà morts, pourraient tomber lors de vents violents. Nous avons tous lu dans la presse l'exploit des chercheurs toulousains primés à Boston pour leurs travaux sur « Subi Tree », une cellule susceptible de soigner les platanes. Le traitement pourrait être opérationnel en 2017-18. En attendant que des solutions alternatives à l'abattage existent, une concertation métropolitaine pourrait se voir engager sur le sujet puisque le chancre coloré ne connaît pas les frontières communales.

Inscrit au patrimoine mondial de l'Humanité par l'UNESCO, le paysage du canal du Midi fait l'objet d'une attention particulière de la part des VNF. Pour cela un cahier des charges des paysages a été élaboré par eux puis validé par l'Etat, avec comme objectif replanter les bords du canal. Pour mémoire, à l'époque de Pierre Paul Riquet, le canal du Midi était vierge de tout arbre. Cet ouvrage avait une vocation purement économique. C'est au fil des ans que les riverains, bateliers ou haleurs ont planté des arbres afin que ces derniers leur apportent de l'ombre. Les berges du canal ont alors connu bien des productions : noisettes, châtaignes, cerises... Ce n'est qu'au XIX^e siècle que les allées de platanes ont été plantées le long du canal du Midi, à l'instar de leurs amis parisiens plantés eux sur les grands boulevards créés par Haussmann.

Recensement par Internet

J'ai lu dans le dernier Castanet Contacts que le recensement se ferait par Internet. Qu'en est-il exactement et à quoi cela sert? Sur quel site Internet devons-nous nous connecter et cela concerne-t-il tous les habitants ?

Arnaud Lafon : Le recensement annuel de la population aura lieu du 15 janvier au 21 février 2015. Nouveauté cette année, les habitants recensés auront la possibilité de remplir leur questionnaire directement en ligne sur Internet. Cette évolution permet de limiter le gaspillage papier et réduire les coûts du recensement. Le recensement permet d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population: âge, profession, conditions de logement... Pour que les résultats du recensement soient de qualité et que les pouvoirs publics puissent adapter les équipements et les investissements en fonction des besoins de la population, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires. Participer au recensement est un acte civique et une obligation.

Concrètement, les agents recenseurs déposeront dans chaque logement recensé une notice d'information. Vous aurez alors le choix entre le recensement papier ou internet. Pour la version dématérialisée, il suffira de vous connecter au site **www.le-recensement-et-moi.fr** et de cliquer sur le bouton "Le recensement en ligne, c'est ici". Utilisez alors les codes d'accès et mot de passe figurant sur la notice d'information remise par l'agent recenseur. Si vous préférez encore la version papier, remplissez les documents remis par l'agent recenseur : une feuille de logement et un bulletin individuel pour chaque personne vivant dans le logement. L'agent recenseur pourra vous aider à remplir les questionnaires et prendra rendez-vous pour les récupérer à votre domicile.





Défi: "Les 12 heures de la danse"

Téléthon 2014, merci !

La campagne du Téléthon qui s'est déroulée les 5, 6 et 7 décembre à Castanet-Tolosan a été un succès avec 10 809 € de dons recueillis en faveur du combat de l'AFM (Association Française contre les Myopathies) et de la recherche contre les maladies génétiques rares.

L'un des 60 centres d'appels 3637 de l'Hexagone se trouvait à Castanet-Tolosan, une première pour la commune ! Installés à la salle du Lac les 500 bénévoles du centre d'appel se sont relayés jusque tard dans la nuit pour collecter les promesses de dons.

Centre d'appel, une première !

Cela faisait longtemps que la commune, par la voix de Patrick Paris adjoint au Maire en charge de la vie locale, aspirait à développer de nouvelles actions en faveur du Téléthon. "Les associations, les commerçants, les habitants se mobilisent tous les ans et donnent de leur temps en faveur de l'AFM. Mais je souhaitais que cette manifestation prenne davantage d'ampleur." C'est pour cela qu'en octobre dernier, lorsque l'antenne locale du Lions club Castanet Occitanie, située à Castanet, a fait part de ses difficultés pour trouver un lieu pour le Centre d'appel, la Municipalité a proposé la salle du Lac. "La venue du centre d'appel a été pour nous l'occasion de proposer de nouvelles animations autour du Téléthon et de récolter plus de dons", explique Patrick Paris.

Durant deux jours, c'est une véritable petite ruche qui a pris ses quartiers dans la salle des fêtes. Car si le centre d'appel est un centre téléphonique, il comprend également un centre informatique pour les dons par Internet et un centre de tri du courrier pour l'envoi des

promesses de dons. "C'est toute une logistique qui s'est mise en place avec le déploiement de 60 lignes téléphoniques, l'accueil et la restauration des 500 bénévoles", souligne Patrick Paris.

Tous mobilisés

Vous avez été nombreux, malgré la pluie, à participer à cette 28^e édition du Téléthon. Au programme les traditionnels : belote du Club des aînés, 12h de la danse de Danser à Castanet, l'exposition des Brodeuses du Lauragais, la marche de Randoxygène... Et aussi de nouveaux venus comme le Lions Club avec les démonstrations canne blanche électronique, l'association de pêcheurs à la ligne, les Emulsi'Fon pour des cours de zumba, AN'SY Relaxation et RIE de Toulouse pour le Qi Gong, le Billard club de Castanet et le Karaté club Le Vernet.

La course à pied autour du lac de Rabaudy, fil rouge du weekend organisé par la Ville, a fait se relayer coureurs et marcheurs de 7h du matin jusqu'à la tombée de la nuit pour les plus téméraires. Participant au fil rouge Pierre, castanéen depuis 5 ans témoigne, "je suis sportif et je tenais à apporter ma contribution à cette cause. J'ai couru 5 tours de lac, au total ce sont 10 € de dons en faveur de l'AFM !".

LE CHIFFRE !

Le centre d'appel de Castanet a reçu **14 965 appels** et enregistré **755 348 €** de dons



LES Z'ÉLUS SUR SCÈNE POUR LE TÉLÉTHON

Quand un cowboy et un indien débarquent sur la scène de la salle Jacques Brel, on est loin de s'imaginer qu'il puisse s'agir de Guy Rieunau et Patrick Paris tous deux adjoints au Maire. Mais que se passe-t-il et que font-ils ? Au total ils sont neuf, tous élus de la majorité à Castanet, ils répètent toutes les semaines et jouent à ce jeu depuis cinq ans ! "Nous voulions mettre notre notoriété d'élus au service de causes comme le Téléthon. L'idée de former les Z'élus est venue plus tard, car il nous est apparu que de proposer des pièces de théâtre pouvait attirer du monde et aider à récolter plus de dons", explique Camélia Assadi, conseillère municipale à l'origine des Z'élus. Pari réussi avec la pièce en trois actes Evasion garantie d'Yvon Taburet, puisque c'est 1959 € de dons qui ont été récoltés en faveur du Téléthon.

La sauvegarde du site de la Ritournelle

DROIT DE RÉPONSE aux propos exprimés par les élus de la majorité du Conseil Municipal relatifs à l'opération immobilière projetée sur le site de la Ritournelle dans le n° 94 d'octobre 2014 du *Castanet-Lien*, p. 6-10, à l'encontre de l'Association SAUVEGARDE DU QUARTIER DU FORT - CENTRE ANCIEN DE CASTANET, sous réserve d'une exploitation juridique selon le traitement qui lui sera réservé dans le prochain *Castanet-Lien* (copie au tribunal administratif et à Mr le préfet). Association régie par la loi de 1901 et répertoriée sous l'intitulé : SAUVEGARDE DU QUARTIER DU FORT - CENTRE ANCIEN DE CASTANET, siège (provisoire) : 23, rue Jany, date de création : janvier 2006, date de déclaration : 8 mars 2006, parution au Journal Officiel : 1^{er} avril 2006, p. 1629, art. 594, Préfecture de la Haute-Garonne. Strictement apolitique, les membres de son bureau sont issus des milieux professionnels relatifs : - aux collectivités territoriales (ancien chargé de mission pour tout le sud-ouest), - à l'environnement (Professeur des Universités au Laboratoire évolution et diversité biologique), Technicien des eaux et forêts), - au patrimoine et à la culture (ancien Directeur culturel de l'Institut International d'Études françaises), - au commerce (chef d'entreprise, créateur, distributeur), réunissant ainsi un ensemble de compétences complémentaires, garantes de la défense de l'intérêt public.

L'ampleur de l'opération

352 logements sur une surface constructible habitable de 23.842 m² (environ moitié commune / moitié famille Ségala), avec parkings en sous-sol de près de 500 places, et 24 en surface ! Cette opération d'une ampleur absolument exceptionnelle en centre-ville, sans la moindre contre-partie d'intérêt public, prévoit l'arasement complet du site naturel urbain étagé sur 3 niveaux, amenant des regrettables destructions et nuisances irréversibles ! (Selon la Mairie : 1700 logements construits en 3 ans (tous types confondus), alors que le SCOT, le PLU, le SICOVAL n'en demandent que 120 par an !)

L'intérêt du site

Le contexte patrimonial

Au cœur du centre ancien, le site s'inscrit dans un riche contexte patrimonial constitué par plusieurs édifices de brique traditionnelle :

- **l'église néo-classique** classée (XIX^es.)
- **l'ancien hôpital Saint-Jacques** (XVII^es), abritant actuellement la MJC (la plus importante de la région avec plus de 2000 adhérents), le Ciné et le club du 3^e âge
- **l'ancien fort du village** ayant conservé sa structure historique intacte de rues parallèles
- **le petit édifice du poids public** à quadruple fronton.
- **la maison de maître Ségala** (XVII-XVIII^e s), avec tour carrée et intéressante façade arrière à ouvertures en plein-cintre et arc surbaissé, donnant sur une arrière cour et son parc, l'ensemble jouxtant l'église et le fort.

Son caractère pittoresque

Le site de la Ritournelle est étagé sur 3 niveaux parfaitement délimités, compris entre la rue Pinaud et la rue Lupiac.

■ **Le 1^{er} niveau** (2,50 m environ au-dessus de la rue Pinaud) : cet espace vert naturel laissé à l'abandon (l'unique et le dernier du centre ancien), bordé sur ses 4 côtés par une ceinture arborée quasi-continue, est l'ancien parc de la maison de maître, formant un tout avec cette dernière. Plusieurs de ses arbres sont multicentenaires : un immense cyprès présentant à 1 m du sol, une circonférence de 5 m, figure sur le plan d'aménagement comme *arbre à conserver*, alors que ses racines dénudées par l'arasement et le creusement en sous-sol, se retrouveront à plusieurs mètres en hauteur, ce qui dit bien le sérieux de l'étude ! Le parc s'élevant actuellement au dessus de la structure caractéristique du fort qu'il isole, son arasement noiera le périmètre historique identifiable du village ancien, dans la masse infiniment supérieure des constructions nouvelles.

■ **Le 2^e niveau** (environ 2,20 m au-dessus du parc) : le parking gratuit communal (non entretenu depuis au moins 15 ans !), offrant une capacité actuelle de 150 à 180 places absolument indispensables (Mairie, commerces, MJC, ciné 113, église : offices et concerts, salle du 3^e âge), sa suppression entraînera la mort du centre-ville ! Le parking est occupé en son centre par la salle de la Ritournelle (regrettée par nombre d'associations dirigées vers la salle du Lac

jugée trop isolée et éloignée). **L'ensemble** se trouve prolongé par un petit vallonnement supportant **une vigne bien visible de l'espace public**, dont Mr le Maire s'était engagé à replanter les parties détruites par les sondages archéologiques (DDM, janvier 2014)!... Notons que la commune d'Auzeville a retenu un terrain dans son centre ancien pour planter une vigne, en collaboration avec l'ENSAT (DDM, 21 nov 2014). La commune de Castanet ayant la chance d'en posséder une déjà plantée **en plein centre-ville (chose rarissime !)**, s'apprête, elle, à la **détruire !**

■ **Le 3^e niveau** (2,50 m environ au-dessus du parking): en surplomb du précédent, cet espace bordé, côté rue Lupiac, d'un **dense rideau de petits conifères**, et côté Ritournelle, par **2 alignements parallèles de très beaux tilleuls et de sapins**, comprend **l'école de musique**, bâtiment en bon état intérieur et extérieur susceptible d'extension avec parking particulier, et agréable point de vue sur le centre ancien, les cours étant souvent donnés **fenêtres ouvertes**.

Concerné par plusieurs articles du **Code de l'urbanisme** et du **PLU sur la protection des sites, paysages et ensembles urbains remarquables**, la configuration de cet espace urbain avec son **étagement pittoresque aux plans parfaitement délimités et fonctions différenciées**, dans un riche contexte patrimonial, est une **opportunité pour la qualité de vie de notre cité**, méritant un **aménagement général** reliant intelligemment l'ensemble des éléments réhabilités de chacun des 3 niveaux : **parc et maison de maître, parking et salle communale de la Ritournelle, école de musique et vigne...**

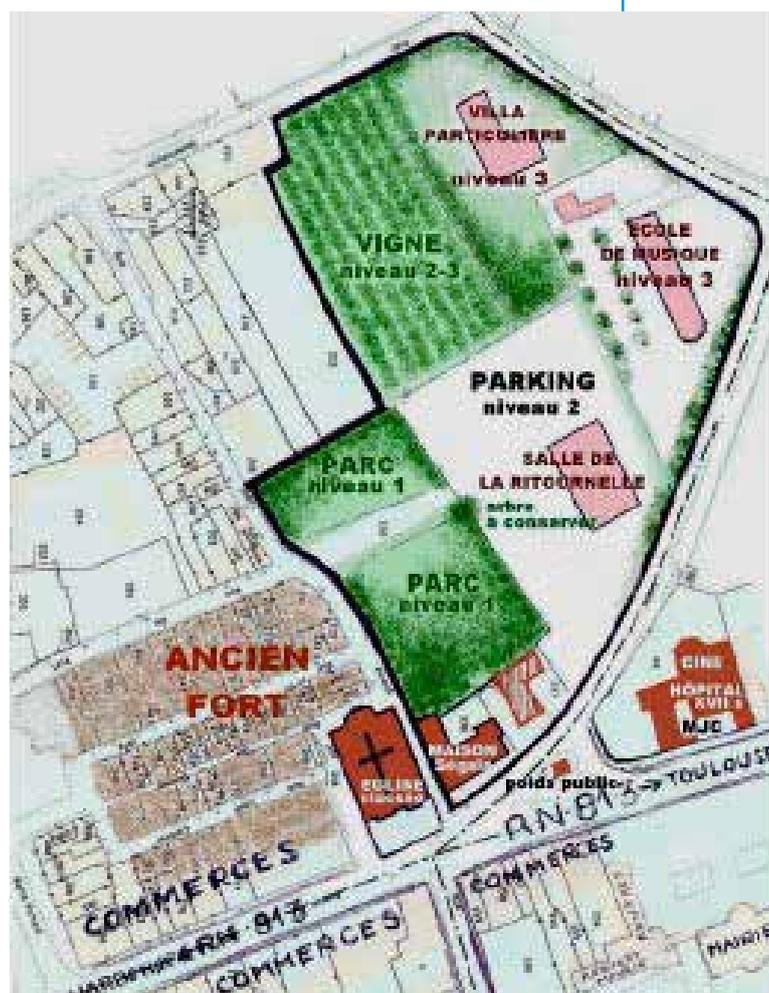
Le budget en question

Après avoir **rejeté notre recours gracieux sans motivation aucune**, nié l'existence légale de notre association et son droit d'ester en justice, Mr le Maire a tenté de faire invalider notre recours déposé auprès du Tribunal Administratif, qui, face à **l'ampleur exceptionnelle de l'opération et au vu des documents fournis en temps utile**, l'a débouté ! Désavoué, Mr le Maire a contesté la décision de Mr le Juge (DDM 11 juin 2011)! Mauvais gestionnaire, il nous accuse d'avoir grevé les finances de la commune, soit : « **une année d'épargne** » en janvier 2014 (DDM, 16.01), chiffre porté quelques mois après à « **trois années** » (C-L 10.2014), **ce qui prouve la haute fiabilité de ses comptes !** Or, **le seul responsable du blocage déploré**, est bien **Mr le Maire lui-même**, qui, par **ses artifices de procédure** a suscité **la décision du Tribunal et son délai !** S'il y avait la nécessité (du reste, discutable) de réaliser une opération de cette envergure, face aux destructions et nuisances irréversibles en centre-ville, le choix du vaste et agréable terrain du Lac eût été infiniment préférable tant du point de vue comptable qu'environnemental: **pas de destruction paysagère et de démolitions, pas d'arasement du sol ou d'éventuel parking en double sous-sol, pas de contrainte de hauteur, pas de contrainte due au respect du périmètre de l'église classée (matériaux, ouvertures), pas de reconstruction de l'école de musique !...**

L'opération aurait donc pu commencer, les bénéficiaires permettant **la sauvegarde et l'aménagement du site de la Ritournelle**. Quant au prix d'achat du Bouzou: 650.000 € pour un bâtiment sans affectation (à 2 km du centre-ville !), il eût permis de racheter la maison de maître Ségala et de la restaurer (avec, de plus, subventions patrimoniales). **Telle est la réalité d'une gestion désordonnée où l'on a mis la charrue avant les bœufs, en bradant notre patrimoine communal aux promoteurs !** Avis aux experts en communication du Conseil municipal : **valoriser** (le centre ancien), signifie **mettre en valeur...** et non **détruire !** Ne pas confondre **dynamiser** (le cœur de ville), avec **dynamiter...** Aussi, face au matérialisme aveugle qui lamine tout sur son passage, nous engageons vivement nos concitoyens, anciens ou nouveaux qui ont choisi Castanet, à **soutenir notre action** afin de **préserver l'âme de notre cité et sa qualité de vie pour les générations futures !**

COURRIEL :

quartierdufort31320@gmail.com





LE CHIFFRE!

616 m² au service de la solidarité. Le nouveau siège est situé rue des écoles, en lieu et place de l'ancien SIVURS, dont les locaux ont été réhabilités et agrandis.

616 m²

Déménagement et nouvel élan pour le Secours populaire !

Au mois de mai, la structure castanéenne du Secours Populaire Français, SPF, s'installait dans un bâtiment plus vaste, fournissant un outil mieux dimensionné à cette structure dont l'action s'étend bien au-delà du territoire communal.

Le comité castanéen du SPF est né il y a une trentaine d'années : "Nous l'avons créé avec mon mari, se souvient Odile Bigot, aujourd'hui encore engagée auprès de la fédération du Secours populaire de la Haute-Garonne et nouvelle élue municipale déléguée aux solidarités communales. Nous étions aidés de huit bénévoles, avec lesquels nous formions une équipe très soudée. Nous sommes partis de rien : la Municipalité nous avait octroyé deux pièces ; nous fonctionnions avec la récupération et le bricolage. Petit à petit, le comité a grandi, nous avons accueilli de plus en plus de monde... Les locaux, augmentés par les salles supplémentaires mises à notre disposition, n'étaient plus adaptés. Le nouveau bâtiment construit pour le comité castanéen est un projet important, que nous envient d'autres comités".

616 m² au service de la solidarité

Le nouveau siège est situé rue des écoles, en lieu et place de l'ancien SIVURS, dont les locaux ont été réhabilités et agrandis. "Ce nouveau bâtiment nous a permis d'améliorer très nettement les conditions d'accueil du public mais aussi l'organisation de notre travail, commente Christian Prouzet, Secrétaire général du comité de Castanet-Tolosan. Ainsi, nous avons la possibilité d'avoir un hall d'accueil, où nous

offrons du café et mettons à disposition des livres. Notre vestiaire de la solidarité est, lui aussi, mieux agencé : c'est important car les recettes de ce vestiaire ouvert à tous nous permettent de financer nos actions solidaires. Le tri des vêtements par les bénévoles se fait désormais dans une pièce adaptée, et une zone a pu être dédiée au tri des jouets. Les adjoints du Père Noël vert peuvent ainsi travailler dans de bonnes conditions !"

Initié par la Ville, le projet a été repris par le Sicoval, qui a assuré le suivi des travaux et leur financement - 752 000 € HT. Cette participation intercommunale s'explique par l'importance de la zone d'action du comité castanéen, qui couvre tout le territoire de la Communauté d'agglomération et s'étend jusqu'à Villefranche et Nailloux.

Un interlocuteur indispensable

"Le Secours Populaire est un partenaire essentiel de notre action sociale, explique Marie-Thérèse Mauro, adjointe au Maire chargée de l'action sociale et de l'emploi, et vice-présidente du CCAS. Présent au conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale ainsi qu'aux commissions permanentes d'aides financières, il intervient en complémentarité, permettant ainsi d'accroître le soutien apporté. C'est une





Inauguration des locaux en présence de Emilienne POUMIROL, Députée, de Claude DUCERT, Président du Sicoval, du Maire Arnaud LAFON et des membres du comité du Secours Populaire et de son Secrétaire général Christian PROUZET.

structure indispensable ; c'est pourquoi notre Municipalité a toujours répondu favorablement à ses demandes, en augmentant dans un premier temps les locaux mis à sa disposition, puis avec ce nouveau bâtiment entièrement dédié à son action".

Répondre à l'urgence et nourrir le rêve

Mobilisant une cinquantaine de bénévoles, le comité castanéen développe des actions permettant de répondre aux besoins de base : colis alimentaires, participations financières pour aider les locataires à régler leur loyer ou leurs factures d'électricité... L'association organise également des actions pour offrir une pause dans un quotidien difficile : cette année, 40 familles sont ainsi parties en vacances, 11 enfants sont allés en colonie au Mont St Michel, 120 personnes ont profité d'une journée à Walibi lors de la traditionnelle Journée des oubliés des vacances, un bus de 60 places a été affrété pour une journée à la mer... *"Nous souhaitons également développer les services, en faisant venir une coiffeuse, ou en organisant des cours de couture, explique Christian Prouzet. S'occuper de soi et être bien dans ses habits permet de se sentir mieux".*

Noël solidaire

En fin d'année, des colis spécifiques sont préparés afin que les personnes en difficulté puissent elles aussi réveillonner. Les enfants des familles accompagnées par le comité sont également conviés à une grande fête : le 10 décembre dernier, le Père Noël vert offrait ainsi à plus de 150 jeunes un spectacle de clowns suivi d'un goûter. Des jouets leur ont par la suite été distribués, achetés grâce aux recettes des grandes braderies régulièrement organisées.

« Notre municipalité a toujours répondu favorablement à ses demandes, en augmentant les locaux mis à sa disposition, puis avec ce nouveau bâtiment entièrement dédié à son action. »

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'histoire du SPF débute au lendemain de la Grande Guerre, avec la naissance du Secours rouge international : il s'intéresse alors au sort des bagnards, des militants anticolonialistes, des ouvriers licenciés pour activité syndicale ou politique, des prisonniers politiques, et des enfants des familles démunies. En 1936, s'ouvrant plus largement à la société civile, l'association devient le Secours Populaire de France et des colonies et adopte deux ans plus tard le mot d'ordre qu'elle défend encore aujourd'hui : Tout ce qui est humain est nôtre. Interdite durant la Seconde Guerre mondiale, elle poursuit néanmoins ses actions de solidarité, perdant la moitié de ses cadres dirigeants, fusillés ou déportés pendant l'Occupation. En 1945, de la fusion du Secours populaire de France et de l'Association nationale des victimes du nazisme naît le Secours populaire français. Reconnu d'utilité publique en 1985, il obtient en 1991 le label de Grande cause nationale. A l'occasion de son 70^e anniversaire en 2015, des manifestations seront organisées au niveau national ainsi que par le comité de Castanet-Tolosan.

Actualités du Conseil municipal

L'intégralité des Conseils municipaux est disponible en Mairie et sur le site Internet, www.castanet-tolosan.fr

Prochain Conseil municipal
le 29 janvier à 19h

Sous réserve de confirmation par voie d'affichage

Séance du 1^{er} septembre 2014

Fixation du nombre de représentants du personnel et institution du paritarisme au sein du Comité Technique

La loi du 5 juillet 2010 portant sur la rénovation du dialogue social, a engagé une réforme des Comités Techniques Paritaires, qui sont devenus des Comités Techniques (CT) en 2014. Un CT est obligatoire pour les collectivités employant au moins 50 agents. Le Comité Technique est composé de deux collèges : les représentants de la collectivité territoriale et les représentants du personnel. L'exigence du paritarisme entre les deux collèges a été supprimée par la loi qui permet quand même à l'assemblée délibérante de maintenir le paritarisme. Suite à la consultation des organisations syndicales du 19 mai 2014, il est acté de maintenir le paritarisme au sein du CT.

Adoptée à l'unanimité

Séance du 25 septembre 2014

Convention relative à la vérification des conditions du regroupement familial entre la Ville et la Préfecture de la Haute-Garonne

La loi du 26 novembre 2003 a confié au Maire un rôle éminent dans la procédure de regroupement familial. Il est chargé depuis lors de la vérification des conditions de logements et de ressources des ressortissants étrangers résidant sur sa commune. Le décret du 6 septembre 2011 autorise cependant le Maire à recourir aux services de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII). L'office peut ainsi réaliser à titre gratuit la vérification de tout ou partie de ces conditions de logement et de ressources. En conséquence, une convention sera signée entre le Maire, la Directrice Territoriale de l'OFII et le Préfet de la Haute-Garonne pour définir les modalités de la délégation des vérifications des conditions de logement et de ressources.

Adoptée à la majorité

Attribution de subventions exceptionnelles aux associations l'Union Sportive Castanéenne et l'Avenir Castanéen

La Ville œuvre tout au long de l'année aux côtés des associations. A ce titre le Conseil municipal leur attribue chaque année des subventions, pour un montant total de 399 600 € en 2014, dont 42 000 € à l'Avenir Castanéen et 42 600 € à l'Union Sportive Castanéenne. L'Union Sportive Castanéenne et l'Avenir Castanéen ont décidé de recruter un agent sous Contrat d'Aide à l'Emploi (CAE) afin de gérer l'ensemble des tâches administratives de leur club respectif. A cet effet, il a été décidé de verser une subvention exceptionnelle d'un montant de 10 000 € à chacune des dites associations.

Adoptée à la majorité

Séance du 13 novembre 2014



Reconduction du taux de la Taxe d'Aménagement

La Taxe d'Aménagement créée par la loi du 29 décembre 2010 de finances rectificative pour 2010, s'est substituée à la Taxe Locale d'Équipement et à la Taxe Départementale destinée au financement des conseils d'architecture d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) et permet, pour la part communale, le financement des équipements publics des communes.

Elle s'applique de plein droit, au taux de 1 %, dans les communes dotées d'un Plan d'Occupation des Sols (POS) ou Plan Local d'Urbanisme (PLU), mais elle peut être augmentée jusqu'à 5 % par décision de l'assemblée délibérante. Le Conseil municipal a institué, par délibération du 29 septembre 2011, cette Taxe d'Aménagement sur l'ensemble du territoire communal au taux maximum de 5 %, pour une durée de trois ans, soit jusqu'au 31 décembre 2014. Il a été proposé de reconduire la Taxe d'Aménagement, sur l'ensemble du territoire communal au taux maximum de 5 % à compter du 1^{er} janvier 2015.

Adopté à la majorité

Expression des groupes politiques

GRUPE MAJORITAIRE REUSSIR ENSEMBLE CASTANET

La rose et le réséda

Celui qui croyait au ciel
Celui qui n'y croyait pas
Tous deux adoraient la belle
Prisonnière des soldats
Lequel montait à l'échelle
Et lequel guettait en bas

Celui qui croyait au ciel
Celui qui n'y croyait pas
Qu'importe comment s'appelle
Cette clarté sur leur pas
Que l'un fut de la chapelle
Et l'autre s'y dérobât

Celui qui croyait au ciel
Celui qui n'y croyait pas
Tous les deux étaient fidèles
Des lèvres du cœur des bras
Et tous les deux disaient qu'elle
Vive et qui vivra verra

Celui qui croyait au ciel
Celui qui n'y croyait pas
Quand les blés sont sous la grêle
Fou qui fait le délicat
Fou qui songe à ses querelles
Au cœur du commun combat

Celui qui croyait au ciel
Celui qui n'y croyait pas
Du haut de la citadelle
La sentinelle tira
Par deux fois et l'un chancelle
L'autre tombe qui mourra

Celui qui croyait au ciel
Celui qui n'y croyait pas
Ils sont en prison Lequel
A le plus triste grabat
Lequel plus que l'autre gèle
Lequel préfère les rats

Celui qui croyait au ciel
Celui qui n'y croyait pas
Un rebelle est un rebelle
Deux sanglots font un seul glas
Et quand vient l'aube cruelle
Passent de vie à trépas

Celui qui croyait au ciel
Celui qui n'y croyait pas
Répétant le nom de celle
Qu'aucun des deux ne trompa
Et leur sang rouge ruisselle
Même couleur même éclat

Celui qui croyait au ciel
Celui qui n'y croyait pas
Il coule il coule il se mêle
à la terre qu'il aime
Pour qu'à la saison nouvelle
Mûrisse un raisin muscat

Celui qui croyait au ciel
Celui qui n'y croyait pas
L'un court et l'autre a des ailes
De Bretagne ou du Jura
Et framboise ou mirabelle
Le grillon rechantera
Dites flûte ou violoncelle
Le double amour qui brûla
L'alouette et l'hirondelle
La rose et le réséda

Louis Aragon

**La majorité municipale
autour d'Arnaud Lafon**

GRUPE LA GAUCHE RASSEMBLÉE

Des Finances communales compliquées par des choix discutables...

Le rapport du Trésorier Principal portant sur la gestion communale de ces 3 dernières années vient souligner le maigre bilan de la majorité d'A. Lafon. Les indicateurs de notre commune, même s'ils sont à l'équilibre (obligation légale), mettent en évidence une gestion qui bénéficie surtout des investissements et des projets réalisés il y a maintenant plus de 13 ans. Ainsi, le rapport révèle des charges fixes élevées qui empêchent de dégager les ressources pour réaliser d'autres projets (comme une médiathèque), des charges financières (remboursements d'emprunts) au-dessus de la moyenne pour une commune de notre taille, ou encore des ventes de terrains importantes

dilapidant les réserves accumulées par les prédécesseurs d'A. Lafon, et utilisées pour financer des investissements réservés à une minorité de Castanéens. Ces chiffres montrent une marge de manœuvre de plus en plus étroite à mesure que ces ressources faciles s'épuisent, et avec des choix d'utilisation qui nous laissent dubitatifs. Pourquoi avoir dépensé autant pour rénover les toits des écoles sans prévoir l'isolation des bâtiments ? Pourquoi avoir imposé au club de tennis un projet surdimensionné supposé être autofinancé par la vente des anciens terrains et l'avoir brutalement arrêté avant même d'avoir terminé la construction du club house et de vestiaires en nombre suffisant ?

Pourquoi avoir racheté un bâtiment industriel de plus de 650 000€ sans perspective d'utilisation ? Pourquoi repousser sans cesse les travaux de construction de nouvelles classes alors même que ce manque entraîne un surcoût de plus de 50 000€ par an pour organiser le périscolaire en dehors des écoles ? Autant de choix qui illustrent tristement le pilotage à vue et l'absence de projet de la majorité municipale.

Le Groupe La Gauche Rassemblée
Marc Tondriaux, Sylvie Bories, Bernard Bagnéris, Cécile Payan, Bérengère Doerler, Patrick Prodhon, Hélène Rouch.
www.gaucherassembleecastanet.fr

GRUPE TOURNONS OUI !

Secret Mairie, de pire en pire !

Il n'y aura donc pas de droit d'expression de notre groupe dans le Castanet lien. Le Maire a censuré notre article pour cause d'atteinte à la vie privée d'un élu, alors que nous ne parlions que d'argent public et de l'homme politique. Le reste concernant la municipalité, devait à coup sûr le déranger aussi. Nous vous écrirons par conséquent dans vos boîtes aux lettres pour vous informer entre

autres, de tous les dérapages (connus) de cette municipalité et de ce qui a été censuré. Cette municipalité dont l'action néfaste frappe de plein fouet notre commune, et dont les intérêts nous échappent.

Nous inaugurerons notre permanence, afin de mieux vous recevoir (même si le maire nous y refuse une ligne téléphonique et l'accès à internet pour... restriction budgétaire, alors

qu'il gaspille notre argent à tour de bras ?) le samedi 17 janvier à partir de 11h sur le parking de la mairie. On vous attend !

Le Groupe Tournons oui !
Patrice Tournon
et Bernard Garrafouillet

Les anciens et nouveaux jeunes conseillers municipaux lors de l'assemblée plénière du 18 décembre 2014.

LE CHIFFRE

23 nouveaux conseillers ont été élus.



CMJ : un nouveau mandat débute

Créé en 2004, le Conseil Municipal des Jeunes, CMJ, a depuis imprimé sa marque dans la ville. Les 18 et 19 novembre derniers, 23 nouveaux conseillers ont été élus pour un mandat de deux ans avec l'envie, comme leurs prédécesseurs, d'influer concrètement sur leur environnement.



Comme les grands, les écoliers utilisent les machines à voter pour élire leurs conseillers.

Âgés de 9 à 13 ans, les membres du CMJ fréquentent les établissements scolaires castanéens. Profession de foi, campagne électorale, utilisation des machines à voter, puis, après l'élection, travail en commissions ... Le fonctionnement du Conseil est à l'image de celui de leurs aînés.

"Le CMJ met les jeunes en situation ; il leur permet de faire l'apprentissage de la démocratie, de la citoyenneté et du travail en groupe, souligne Béatrix de Veyrinas, adjointe au Maire chargée de l'enfance et de la jeunesse. Cette instance a pour objectif de leur faire prendre conscience que la Ville leur appartient et qu'ils peuvent l'aider. De fait, les jeunes ont une vision différente et complémentaire. Ils apportent souvent des idées très pratiques, en lien avec ce qui les touche dans leur quotidien."

Des ruches dans la ville

Comme celles de leurs prédécesseurs, les professions de foi des nouveaux élus manifestaient un intérêt certain pour des sujets tels que le handicap ou les familles en difficulté. A côté de ces préoccupations sociales, l'écologie tenait elle aussi une grande place : "respecter la nature" était ainsi un leitmotiv, qui inspirait des propositions telles que la création de pistes cyclables ou, plus inattendue, le travail sur les ruches de la ville avec les apiculteurs de la commune. Nouveau cette année, le thème du

gaspillage alimentaire a également été défendu par des candidats.

Portés par des idéaux, les jeunes ont aussi des propositions très concrètes : "améliorer le repas de la cantine", "créer une zone de baignade sur le lac de Rabaudy", sensibiliser les propriétaires de chiens aux problèmes que posent "les crottes dans les parcs"...

Réunis en assemblée plénière en décembre dernier, les nouveaux élus doivent désormais définir un programme d'actions commun à partir de leurs propositions de candidats. Ils le mettront ensuite en œuvre, au rythme moyen d'une réunion par mois.

Sur le terrain...

Depuis sa création, le CMJ est intervenu dans des opérations telles que la Journée de la courtoisie au volant, le Festi'Jeunes, le Téléthon, des actions de sensibilisation à l'accessibilité, à la propreté dans la Ville... Outre la conduite de projets, il a également une fonction de représentation et participe ainsi aux commémorations et cérémonies officielles. Nul doute que la nouvelle équipe saura elle aussi laisser son empreinte dans la Ville



Apprendre à partager la rue

En novembre s'est déroulée la 12^e édition de la "Prévention routière en Sicoval", coordonnée par le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD). Pendant un mois 1 000 élèves ont été sensibilisés aux risques routiers sur les trajets domicile-école, à la sécurité routière et aux risques liés aux comportements addictifs.

Retour sur les actions de prévention qui ont eu lieu au collège Jean Jaurès de Castanet sous la coordination de la Police municipale.

Sécurité routière, sensibiliser les jeunes

200 élèves des classes de 6e du collège Jean Jaurès ont participé aux ateliers organisés les 16 et 17 octobre derniers. L'occasion pour eux de découvrir au travers d'animations pédagogiques les bonnes conduites à adopter à pied, à vélo ou à scooter. "Pour que les adolescents comprennent bien les enjeux de la sécurité sur la route, nous proposons des activités ludiques comme un jeu-quizz sur le code de la route. Les mises en situation sont également de bons outils pédagogiques, on y apprend notamment comment descendre du bus en toute sécurité, cela peut paraître évident mais nombreux sont les jeunes qui n'ont pas les bons réflexes", explique André Fournier, adjoint au Maire en charge de la sécurité publique.

Le CISPD a décidé d'étendre son action de prévention routière à tous les publics, exemple avec les journées de sensibilisation organisées à l'attention des seniors qui ont eu lieu l'an dernier sur notre territoire.

Education à la route

Parce que le risque routier constitue la première cause de mortalité chez les jeunes, les agents de la Police municipale interviennent sur les créneaux horaires d'entrée et de sortie des écoles et organisent les semaines d'éducation à la route. "La commune compte quatre groupes scolaires desquels sortent chaque jour 1165 élèves. La sécurité aux abords des écoles est donc primordiale. Les policiers municipaux proposent, en partenariat avec les enseignants, des programmes d'apprentissage adaptés à l'âge des enfants. Quand nous avons lancé cette opération il y a trois ans, avec les maternelles, cela s'est fait en accord avec les équipes pédagogiques, car l'éducation à la route fait partie des programmes scolaires", explique Béatrix de Veyrinas, adjointe au Maire en charge de l'enfance. Ces apprentissages se font par petits groupes. Au programme : l'enseignement des formes et couleurs des panneaux, apprendre à sortir aux abords des écoles, des jeux de rôles autour de la voiture comme l'utilisation d'un siège auto, s'entraîner à boucler la ceinture...

LE SAVIEZ-VOUS ?

Tous les ans au mois de mars a lieu la Journée internationale de la courtoisie au volant. A Castanet-Tolosan, c'est l'occasion pour les jeunes conseillers municipaux du CMJ de mener des actions de prévention routière. Sous le regard attentif de la Police municipale, les jeunes conseillers font signer les chartes de bonne conduite aux automobilistes, cyclistes et piétons, une manière de rappeler à tous qu'il faut partager la rue !





Féeries d'hiver, **UNE FIN D'ANNÉE MAGIQUE !**

Animations vidéo et ombres chinoises ont fait découvrir aux plus jeunes l'univers de la fabrication des jouets. Ainsi, le temps des fêtes la Maison des Solidarités s'est transformée en maison du Père Noël !



Le chalet du père Noël

les enfants s'essayent à la glisse !



Arrivée du père Noël accompagné de ses lutins sur le marché de Noël.



Concert des Amis des orgues



MARCHÉ DE NOËL

Le Comité des fêtes a organisé le samedi 13 décembre son traditionnel Marché de Noël, très prisé des Castanéens. Le public a déambulé jusque tard dans la soirée, dans les allées sous la Halle, où de nombreux exposants et artisans ont proposés leurs productions régionales et artisanales.



REPAS DANSANT POUR LES AÎNÉS

La Mairie a organisé pour la première fois le Repas des aînés dans la nouvelle salle du Lac. Toujours un succès cet événement a accueilli plus de 460 personnes à l'occasion d'un repas dansant !





Arrivée de la délégation castanéenne en Espagne

Alboraya : bienvenida !

Du 17 au 21 octobre derniers, une délégation castanéenne se rendait en Espagne pour signer le serment officialisant le jumelage avec Alboraya, dernière venue dans la famille européenne de la Ville.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Fin 2015, la Ville célébrera la première année de son amitié avec l'Espagne, les 10 ans des échanges avec Santa Lucia di Piave en Italie et les 20 ans du jumelage avec la roumaine Cocorastii-Misli : cet anniversaire devrait être l'occasion de diverses manifestations, témoignant de la pérennité des liens et de la capacité du comité à rassembler au-delà des frontières...

Le comité de jumelage de Castanet-Tolosan rassemble une centaine d'adhérents, tous réunis autour d'une volonté fédératrice : développer des liens d'amitié dans un esprit convivial avec des habitants de cultures différentes. Après La Grèce, la Roumanie et l'Italie, c'est avec l'Espagne que se tissent aujourd'hui ces liens.

Le jumelage espagnol officiellement lancé

Nés sur une proposition d'une habitante castanéenne originaire de la région de Valence et d'un professeur d'espagnol du collègue Jean Jaurès, les échanges avec Alboraya ont débuté en 2012. "Une délégation française s'était alors rendue sur place pour établir les contacts et répondre aux premières questions de nos homologues espagnols pour qui ce jumelage est une première, se souvient André Rolfo, Président du comité de jumelage. S'ensuivirent la venue à Castanet-Tolosan des représentants officiels d'Alboraya, en avril dernier et, en

septembre, l'accueil d'un groupe espagnol plus étoffé. Enfin, en octobre dernier, une quarantaine de Castanéens, dont le Maire, se rendait dans la province de Valence pour la signature officielle du traité d'amitié liant nos deux communes". Des représentants associatifs s'étaient joints à cette délégation, afin de jeter les bases de collaborations futures dans les domaines sportifs et culturels : "Alboraya compte notamment une société musicale de 900 adhérents, dont une école de musique composée de 540 élèves, 5 orchestres, une chorale et une troupe de danses folkloriques".

Une ville de miracles

Située sur la côte Est à quelques kilomètres de Valence, Alboraya est une ville aux nombreux atouts : son cœur ancien se complète de plages et d'un port de plaisance. Une grande partie de son territoire est couverte par la huerta : ce système d'irrigation millénaire permet notamment des

cultures très productives parmi lesquelles celles de la *chufa*, dont on fait la *horchata*, boisson typique mondialement connue.

La première mention du nom d'Alboraya apparaît en 1237 dans le "*Llibre del Repartiment*", registre inventariant les donations des souverains chrétiens à ceux qui participaient à la reconquête des royaumes musulmans de la péninsule ibérique. La ferme d'Alboraya fut alors promise par le roi Jacques Ier à l'évêque de Huesca. Peu après, en 1240, fut fondée la paroisse d'Alboraya, dédiée à l'Assomption. Un siècle plus tard, la commune fut le théâtre d'un miracle eucharistique qui la rendit célèbre : en 1348, un prêtre qui se rendait au chevet de malades pour leur apporter la Communion glissa en traversant un petit fleuve et renversa le ciboire contenant les viatiques qu'il leur destinait. Désespéré, l'homme entendit peu après des pêcheurs l'invitant à les rejoindre un peu plus bas sur la rive : trois poissons tenaient dans leur bouche les hosties perdues. Le prêtre partit chercher un calice, s'agenouilla et pria ; l'un après l'autre, les poissons déposèrent leur hostie dans le calice et disparurent dans le fleuve. Le calice fut rapporté au village dans une procession solennelle. Aujourd'hui encore, une église construite sur le lieu du prodige rappelle ce miracle interprété comme une illustration de l'harmonie entre les créatures.

Un comité aguerri et actif

Né en 1988, le comité castanéen est à l'origine de nombreuses initiatives dans des domaines variés : il organise ainsi des cours de langues, s'associe au réseau des écoles de l'Europe proposant des conférences, favorise les échanges entre familles et entre associations... Autre axe fort, les projets destinés aux jeunes, organisés par l'association Paranthèse, dont le but est de les préparer à leur avenir en Europe. Des chantiers sont ainsi régulièrement proposés, réunissant des adolescents venus des communes jumelées. En 2013, le comité obtenait à ce titre une subvention européenne témoignant de la qualité de son action envers les jeunes.

"Il s'agit de mobiliser les citoyens, rapprocher les peuples, et souder les territoires par-delà les frontières, résume Marie-Laure Chauvin, adjointe au Maire chargée de la culture, ancienne Vice-présidente, et partie prenante depuis le début de l'initiative du jumelage avec Alboraya. Son dynamisme permet aujourd'hui au comité de Castanet-Tolosan de s'ouvrir à un quatrième projet d'amitié, d'entraide et de convivialité entre communes."



Ville d'Alboraya

LA GRANDE GUERRE EN PHOTOS

Dans le cadre du centenaire de la guerre de 1914-1918, l'association d'histoire locale Abarejadis proposait une exposition photographique du 31 octobre au 16 novembre derniers, à la salle Dauriac.

Tirés de plaques de verre photographiques, les clichés montraient la réalité du front et le départ des soldats pour la guerre – un hommage visuel à tous ceux qui vécurent ce premier conflit mondial et, pour 18 millions d'entre eux, militaires et civils, y périrent.





Rugby : Réception en Mairie des Cadets de l'Avenir Castanéen en l'honneur de leur titre de Champion Midi-Pyrénées Teulière A en 2014.

LE RUGBY FAÇON GENTLEMAN

Non contents d'être efficaces sur le terrain, les cadets se distinguent également par leur fairplay. En 2014, ils ont ainsi reçu le prix du *Gentleman Rugby Mutualité Française - La Dépêche du Midi*. Ce challenge valorise le respect des règles et les comportements sportifs exemplaires.

Etabli en priorité sur l'absence de sanctions, le palmarès est également déterminé par les résultats sportifs.

Belle victoire, donc, pour l'Avenir Castanéen qui voit ainsi sa politique de formation et de transmission des valeurs sportives récompensée.

Rugby : des jeunes exemplaires !

Fort de quelque 500 licenciés, l'Avenir castanéen présente des équipes dans toutes les catégories, des moins de 6 ans à la Fédérale 1. Grâce à sa politique de formation, il dispose en outre de joueurs capables de rivaliser au plus haut niveau.

En octobre dernier, une réception municipale mettait ainsi à l'honneur les cadets qui, depuis deux ans, s'approprient les premières places. Répartis en deux équipes, ils participent aux championnats Teulière A, d'envergure nationale, et Teulière B, compétition régionale élargie au Languedoc, à l'Armagnac-Bigorre...

En 2013, avec une équipe composée quasi-exclusivement de joueurs de première année, donc plus jeunes que leurs adversaires, ils ont néanmoins remporté la compétition régionale. En 2014, ce fut le groupe concourant en Teulière A qui, arrivé jusqu'en 8^e de finale nationale, remporta le championnat Midi-Pyrénées.



Remise du Label Fédération Française de Foot Nike au membre de l'Union Sportive Castanéenne.

L'école de foot labélisée !

Signe de son attractivité, l'Union Sportive Castanéenne figure au 7^e rang des 650 clubs de la ligue Midi-Pyrénées en nombre de licenciés.

Regroupant quelque 135 enfants de moins de 11 ans, c'est également une structure de qualité: son école de foot, dont la qualité est reconnue depuis une dizaine d'années, vient de voir son label Fédération Française de Foot-Nike prorogé lors d'une cérémonie qui s'est déroulée à la salle du Lac.

Une distinction exigeante et contrôlée

L'école est évaluée selon trois grands axes: l'accueil et la fidélisation des enfants, avec notamment la prise en compte des installations sportives ou encore l'ouverture du club aux joueuses. L'encadrement, à travers le nombre de formateurs et leurs diplômes, constitue le

deuxième critère; le troisième concerne l'éducation au football, avec toutes les actions permettant la découverte des différentes facettes de ce sport. Tous les trois ans, l'attribution du label est réexaminée et des contrôles sur le terrain sont régulièrement opérés.

"Pour le club, ce label constitue une charte, un guide dans notre action. Et que penseraient les familles si nous ne l'avions pas ?" commente Jean-Pierre Rellier, secrétaire de l'USC. Son obtention et sa confirmation résultent en grande partie de l'action persévérante de Charles Momi, responsable de l'école de foot. Il connaît le club en profondeur, suit les jeunes, sait les remobiliser au service du Club comme éducateur.

Nos marchés castanéens ont du talent !



HALLE

Mardi de 8h à 12h30

Vendredi de 15h à 19h30 :
marché Bio et producteurs

VERTE PRAIRIE

Samedi de 8h à 12h30

